



FORMATION

Appliquer les règles d'accessibilité handicapé ERP et logement, en ayant une approche humaine

Au cœur des enjeux actuels, l'intégration des normes d'accessibilité n'est plus seulement une contrainte, mais une opportunité. Cette formation vous apporte une vision sereine et sécuritaire face à la complexité des textes. Décryptez, comprenez et appliquez avec aisance les réglementations en vigueur. Imaginez la tranquillité d'esprit en sachant que chaque décision prise est à la fois conforme et centrée sur l'humain.

91 %

de satisfaction

COMPÉTENCES CLÉS

1. **Comprendre les différentes familles de handicap** : en analysant des situations réelles d'usage et les implications dans la construction afin d'ancrer une conception inclusive basée sur des besoins concrets.
2. **Identifier les textes réglementaires applicables en matière d'accessibilité** : en explorant l'historique législatif, les principaux textes et les rôles des commissions afin de garantir la conformité des projets aux lois en vigueur.
3. **Évaluer chaque zone d'un projet architectural neuf** en utilisant un guide étape par étape et en rédigeant des notices descriptives précises pour s'assurer que les réglementations en matière d'accessibilité sont correctement respectées.
4. **Auditer l'accessibilité d'un établissement recevant du public existant** en suivant une méthodologie d'analyse spécifique et en réalisant des exercices pratiques afin d'identifier les améliorations nécessaires et d'élaborer des recommandations adaptées.

PROGRAMME

1^{ère} séquence : **Compréhension du handicap**

- Définitions, chiffres-clés et situations de handicap.
- Exploration des principales familles de handicap et leurs implications dans la construction.
- Objectif : S'ancrer dans une compréhension basée sur des situations réelles plutôt que des statistiques.

2^{ème} séquence : **Législation et son application**

- Historique des lois d'accessibilité.
- Aperçu des principaux textes réglementaires.
- Cas pratiques : Identification du texte applicable selon la situation.
- Rôles de la commission d'accessibilité, procédures et sanctions.

3^{ème} séquence : **ERP neuf**

- Exploration détaillée des réglementations.
- Guide étape par étape pour l'évaluation de chaque zone d'un projet.
- Méthodologies pour la rédaction de notices descriptives et audits.
- Exercices pratiques : Analyse de projets réels et élaboration de notices.

4^{ème} séquence : **ERP existant**

- Cadre réglementaire des ERP existants.
- Méthodologie pour la réalisation d'audits.
- Exercices pratiques : Réalisation d'un audit, réflexion sur les méthodes.

MODALITÉS

Suivant la programmation.**Présentiel ou distanciel**

- Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- Exercices d'application individuels ou en sous-groupe : études de cas, quiz..
- Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

PUBLICS

- Architecte
- Architecte d'intérieur
- Collaborateur
- Économiste

14h

THÉORIE ●●○○○

PRATIQUE ●●●○○